

APPEL À CANDIDATURE

EXPO "RECYCLART"



"URB'ART"
FESTIVAL D'ART URBAIN

ARGELÈS/MER, PLAGE SUD
SAMEDI 3 JUIN 2023

Dans le cadre du prochain **Festival "Urb'Art"** qui se déroulera dans la Ville d'Argelès-sur-Mer **du 30 mai au 4 juin 2023**, une soixantaine de panneaux à recycler seront installés pour un grand événement de performances street art.

La ville d'Argelès-sur-Mer souhaite réaliser 8 fresques urbaines sur plusieurs façades appartenant à la municipalité, dans le centre-ville de la commune.

Ces œuvres sont un marqueur de la politique culturelle de la ville en faveur des arts dans l'espace public et pour la reconnaissance du Street-Art comme moyen d'expression artistique à part entière

Cette journée événement, faisant partie intégrante du festival, réunira des **street-artists** dont les propositions auront été retenues.

Les artistes sélectionnés verront leurs œuvres exposées durant **8 mois** de l'année sur la promenade du front de mer d'Argelès-sur-Mer dans les Pyrénées-Orientales. (66)

Les expositions photo sont organisées sur la commune d'Argelès-sur-Mer depuis 2010, de nombreux panneaux ont depuis été réexposés et abîmés par le temps. La ville d'Argelès-sur-Mer organise une grande opération de recyclage en réutilisant ces panneaux grand format.

La thématique générale sera celle de la protection de l'environnement, des sous-thématiques seront proposées aux artistes afin d'alimenter leurs inspirations: Biodiversité marine, coraux, pollution, climat...

Durée d'exposition : juin 2023 à mars 2024.

a.charles@ville-argelessurmer.fr



APPEL À CANDIDATURE

EXPO "RECYCLART"

CAHIER DES CHARGES:

Aucun mode d'expression plastique n'est privilégié, pour autant celui proposé par l'artiste devra s'adapter au support mis à disposition afin d'être visible sur toute la durée de l'exposition.

L'artiste pourra proposer 1 à 6 œuvre(s) originale(s).

L'artiste pourra choisir de récupérer ses œuvres à la fin de l'exposition ou les céder à la Commune d'Argelès-sur-Mer.

THÉMATIQUES:

L'artiste devra proposer une œuvre en relation avec la thématique centrale:

"La protection de la biodiversité"

Et pourra s'inspirer de nombreuses orientations telles que: la préservation faune (marine, terrestre) , la flore, les pollutions (plastiques, atmosphériques, chimiques...) , le dérèglement climatique, (tempêtes, grands feux, crues...) la vie sauvage, le réensauvagement, les forêts, les arbres, la Massane, Le Tech, l'alimentation durable, l'homme et la nature, et bien d'autres encore...

JOURNÉE EVENT:

Date de l'événement : samedi 3 juin 2020

L'artiste devra répondre présent sur la journée du samedi 11h à 18h.

Animation musicale et restauration sur place seront programmés.

Les œuvres devront être terminées en fin de journée.

LE SUPPORT MIS À DISPOSITION:

Panneau en Dibond 3 mm en aluminium, adhésif monomère filmé anti-UV.

Dimensions: 1830 x 1500 mm

LOCALISATION:

Promenade du front de mer, plage sud
66700, Argelès-sur-Mer

Coordonnées GPS: [42.544282, 3.051066](https://www.google.com/maps?q=42.544282,3.051066)



APPEL À CANDIDATURE

EXPO "RECYCLART"

RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE:

L'artiste recevra une rémunération forfaitaire de **120€ par panneau**.

Cette rémunération comprend la réalisation, les frais de production et les droits d'auteurs.

Le paiement surviendra après réception de la facture sur "Chorus Pro"

CALENDRIER: >>>

Réception des candidatures : Sélection des artistes:

2/04/2023

6/04/2023

Annnonce des artistes:

8/04/2023

Journée événement:

3/06/2023



a.charles@ville-argelessurmer.fr



APPEL À CANDIDATURE

EXPO "RECYCLART"

CONDITIONS:

DOSSIER DE CANDIDATURE:

Le dossier devra comprendre:

- **Une présentation** de l'artiste et de son univers - book - biographie...
- **Une esquisse** et **un descriptif** de son/ses intentions artistiques pour ce projet.
- **Un descriptif de la mise en œuvre artistique** - matériel/matériaux utilisés (Une démarche soucieuse des impacts environnementaux sera appréciée)
- **Le justificatif d'affiliation** au Registre du commerce, des métiers ou de la Maison des Artistes.
- **Une attestation d'assurance** Responsabilité Civile couvrant l'activité de création dans l'espace public

L'appel à projets est ouvert aux artistes plasticiens éligibles à cet appel à candidature, les personnes morales ainsi que les personnes physiques qui remplissent les conditions statutaires relatives à la réglementation de leur profession et pouvant justifier d'une inscription légale (N° SIRET, Maison des Artistes...).

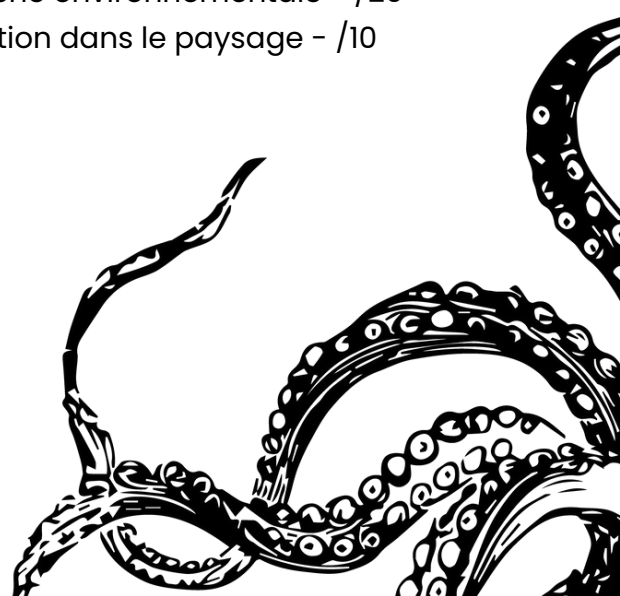
SÉLECTION DES CANDIDATS:

Comité de sélection:

Aurélie Charles - Chargée de programmation
Service Culture de la Ville d'Argelès-sur-Mer
Elus référents - Culture et Transition écologique.

Critères de sélection:

Qualité, originalité, esthétisme de la proposition - /40
Respect de la thématique principale - /30
Démarche environnementale - /20
Intégration dans le paysage - /10



EXPO "RECYCLART"

Nom/ Prénom - Nom d'artiste :

ou
Nom du Collectif : Nombre de participants :

Adresse :

Tel : mail :

1- PRÉSENTATION DE L'ARTISTE / COLLECTIF/ BIO

2- PRÉSENTATION DU PROJET:

 3- NOMBRE DE PANNEAUX SOUHAITÉS: (1 À 6)




a.charles@ville-argelessurmer.fr



EXPO "RECYCLART"

 4- THÉMATIQUE(S) QUE VOUS SOUHAITERIEZ ABORDER PRÉSENTE(S) OU NON DANS LA LISTE DE PROPOSITIONS (p°2)

 5- MISE EN ŒUVRE ARTISTIQUE & DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

 6- PIÈCES À JOINDRE

- Book
- Une esquisse du projet.
- Le justificatif d'affiliation au Registre du commerce, des métiers ou de la Maison des Artistes.
- RIB
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant l'activité de création dans l'espace public.

Les porteurs de projets auront jusqu'au 2 avril inclus pour transmettre leurs dossiers à la chargée de programmation:

(Uniquement pour l'exposition "Recycl'Art")

Aurélie Charles:

a.charles@ville-argelessurmer.fr